



Lourde rentrée

ou rentrée plombée

Septembre est installé et tous les agents de la DGFIP vivent à leur façon cette période de reprise. Il y a ceux qui se demandent comment va évoluer la scolarité des petits derniers, ceux qui viennent de changer de service et qui continuent de chercher leurs repères, ceux qui exposent encore un beau bronzage et puis ceux qui ne sont guère partis...

Tout n'est cependant pas aussi éclaté qu'il y paraît dans les bureaux et quelques grandes préoccupations sont partagées par une large majorité tel que le pouvoir d'achat, les conséquences de la DGFIP sur l'avenir de chacun (carrières, modes et règles de gestion, implantations...) et on pourrait allonger la liste avec, notamment, la crainte de voir la sécurité sociale se désagréger ou encore l'aveuglant scandale d'une fiscalité inégalitaire (qui va finir par provoquer de sérieux remous compte tenu, tout particulièrement, de l'augmentation des impôts locaux) et celui du fichier Edwige S'agissant du pouvoir d'achat, problème social n°1 de la fin d'année 2008 selon tous les sondages, le retour de l'inflation dans le paysage, conjugué à une politique des salaires et de l'emploi très sévère, dans le privé comme dans le public, conduit à poser la nécessité d'une action syndicale de grande envergure qui seule pourra faire taire à la fois les leçons de morale du MEDEF et les discours mensongers des deux ministres de Bercy. Le «coup» du Président pour financer le RSA par une ponction sur les revenus du capital (et ainsi détruire l'image désastreuse de son bouclier fiscal) ne change rien à l'affaire : il y a de plus en plus de travailleurs qui enregistrent un recul de leur pouvoir d'achat alors qu'une minorité de privilégiés continue d'être choyée par le pouvoir en place.

Dans l'univers DGFIP, c'est naturellement l'échelonnement des opérations de fusion des deux réseaux qui va continuer de préoccuper les personnels et, de ce point de vue, il faut bien considérer que les dernières réunions de juillet n'ont pas répondu aux revendications posées par l'Union SNUI-SUD Trésor, n'ont pas non plus débouché sur un plan très clair de réunions pour cette rentrée. Par ailleurs, il semble bien que dans la préfiguration des directions locales uniques (DLU) la nouvelle Centrale se soit quelque peu «égérée» et c'est donc le brouillard qui paraît s'installer alors même que nous attendions d'y voir plus clair.

De fait nous constatons tous les jours que cette fusion n'avait aucunement été réellement pensée et encore moins préparée : les difficultés de sa mise en oeuvre qui apparaissent au fur et à mesure, les sujets non appréhendés, les conséquences non envisagées, auxquelles il convient d'ajouter le télescopage avec d'autres évolutions notamment celui du rôle des préfets, démontrent aisément les véritables objectifs de cette réforme, casser le service public de proximité et son rôle de cohésion sociale, casser et réduire les missions pour mieux les livrer aux appétits privés, et ainsi «éradiquer» le nombre de fonctionnaires.

Bref, construire une société où le rôle social de l'Etat est réduit à sa plus simple expression, où la notion même de service public est bafouée pour ne laisser place qu'à un cortège d'inégalités devant l'accès aux services rendus et dans le traitement du citoyen, et d'injustices dans tous les domaines. Société que nous ne voulons pas et SUD à tous les niveaux mettra tout en oeuvre pour faire reculer de tels projets de destruction.

la DGFIP cet Eté

Retour sur les réunions des 10 et 11 juillet

Après un bon mois de conflit et 4 mois sans discussions sérieuses, les trois réunions programmées par le directeur général les 10 et 11 juillet étaient attendues avec curiosité dans tout l'univers DGFIP.

Il n'y a, de fait, pas eu de spectaculaires réponses aux revendications posées depuis l'annonce de la fusion, mais on a cependant enregistré une volonté d'apaisement comme en ont témoigné quelques annonces sur la notation, sur le temps de travail et sur les conditions de travail.

En juillet ce sont surtout les réunions locales consacrées aux SIP, aux DLU et autres modalités de la fusion qui ont retenu l'attention.

Manifestement, Bercy ne voulait rien précipiter lors de cette reprise de contact et, notamment le 10 juillet, ce ne sont que des propositions qui ont été présentées afin d'arrêter plus tard les «règles de vie quotidienne» des agents qui travailleront dans les services communs à partir du 1^{er} janvier 2009.

Par ailleurs, l'annonce de la non candidature de la DGFIP pour abandonner immédiatement la notation au profit du seul «entretien professionnel» n'a pu que nous satisfaire. Sur tous ces sujets de gestion un projet de circulaire doit être soumis aux syndicats dès ce mois de septembre.

• **RTT - congés** : Philippe Parini a précisé qu'il était attaché au choix individuel des agents pour tel ou tel module (vraisemblablement au nombre de 4). Seules quelques exceptions pourraient relever d'un choix collectif (les trésoreries de 2 ou 3 agents notamment).

Aucun agent, quelle que soit son administration d'origine ne perdra des jours de congés, le système reposera sur un socle de 32 jours à combiner avec l'ARTT.

• **Horaires variables, heures supplémentaires** : On s'achemine vers un assouplissement de la gestion des débits/crédits horaires (12 h de débit/crédit mensuel avec une amplitude journalière maximale de 11 h 30 et une vacation minimale quotidienne de 4 heures). La pause méridienne demeurerait fixée à 45 minutes minimum.

S'agissant des heures supplémentaires, l'approche de la DGFIP est bien évidemment de les développer comme le souhaite le gouvernement, en faisant désormais référence à la notion de «besoins du service» et non plus à une quelconque situation «de crise ou d'urgence». Ce point a provoqué une vive riposte de l'Union SNUI - SUD Trésor qui a jugé inacceptable l'évocation de ce sujet dans une réunion destinée à discuter de la réduction du temps de travail !

A quoi sert-il de montrer un peu d'esprit d'ouverture sur les horaires variables si - de fait - la notion de besoins du service vient très souvent empêcher le libre-choix ? L'Union SNUI - SUD Trésor a rappelé son opposition totale aux périodes «rouges».

• **Notation**

L'Union SNUI - SUD Trésor a très fermement rappelé son exigence de ne pas voir appliquée dès 2009 la nouvelle législation sur l'entretien professionnel.

Dans le contexte de la réorganisation de tous les services, changer une nouvelle fois le processus d'évaluation du travail et renforcer encore davantage l'arbitraire signifierait une volonté marquée de réformer par la force et un

mépris des grèves de mai-juin.

Philippe Parini a entendu le message et précisé que la DGFIP n'était pas candidate à l'expérimentation du nouveau système.

La notation sera liée à l'évolution des statuts particuliers de chaque corps et en attendant les nouveaux statuts elle sera gérée sans changement pour les agents du Trésor et des impôts.

• **Services informatiques**

Si le maintien de tous les sites DIT/ CSI a été annoncé, il est assorti d'un nouveau mode de pilotage au niveau interrégional (nouveau statut à fixer avant le 31 décembre 2008). L'Union SNUI - SUD Trésor, pour sa part, a insisté sur les liens étroits qu'il y avait entre réformes structurelles et gestion des agents ; elle a jugé très fragiles les engagements sur la pérennité des sites et réclamé plus de précisions (qui ne sont pas venues) sur l'installation des futures DLI (Directions locales informatiques).

La question de l'assistance aux services a permis des échanges fournis, mais sans débouché satisfaisant (risque d'établissement d'une assistance à deux vitesses, pas de précision sur l'harmonisation de la gestion des agents, question de la reconnaissance officielle des CMI et GSM).

• **Conditions de travail**

Si l'administration paraît quelque peu progresser dans sa façon de délimiter la question (en sortant du simple cadre des conditions matérielles), elle rechigne cependant toujours à parler des risques «psycho-sociaux», des questions d'organisation du travail et elle se refuse à de véritables analyses de l'environnement social.

L'Union SNUI-SUD-Trésor a cependant obtenu l'installation d'un groupe de travail permanent sur les conditions de travail au sens large. Il s'agira en son sein, en tout premier lieu, de faire suivre d'effet les études ergonomiques déjà faites et celles à venir.

Sur le fond des désaccords avec l'administration, les modes productivistes de travail en plateau ou en «marguerites» ont nourri des nouvelles discussions ainsi que les méthodes de management. Petite avancée : une réflexion va être conduite sur l'impact des indicateurs et sur les relations hiérarchiques.

Trois réunions en deux jours, une volonté de rassurer avant la trêve estivale avec quelques annonces positives, il n'en reste pas moins que Philippe Parini entend conduire son orchestre DGFIP en respectant l'air du temps et la musique officielle (heures supplémentaires, suppressions d'emplois, productivité par la contrainte).

Du côté des préfigurateurs :

Durant la période estivale, les DSF et TPG ont organisé à la hâte, dans toutes les directions, des réunions avec les organisations syndicales pour leur présenter leurs programmes de déploiement des SIP (services des Impôts des particuliers) sur les années 2009-2011. Il fallait faire très vite, puisque ces programmes devaient être communiqués à la DGFIP avant la fin du mois d'août.

De fait on sent bien que les mécanismes projetés visent une cible prioritaire : comment réduire le volume des emplois avec le moins de dégâts possible. Dans l'affaire une de nos craintes s'est vue très souvent confirmée : de nombreuses trésoreries de proximité sont appelées à disparaître très rapidement. Autres craintes également confirmées : Dans les grandes résidences urbaines les états majors envisagent beaucoup de regroupements conduisant à la mise en place de «mégastructures».

Ultime constatation faite un peu partout : les couples TPG-DSF paraissent naviguer à vue et rien ne dit que les plans expédiés en urgence à la Centrale en août seront tous respectés à la lettre. Ce n'est donc pas forcément le schéma présenté aux syndicats en juillet (souvent très brièvement) qui a été transmis à la Centrale.

Parallèlement à cette agitation, les agents des douze SIP en «préfiguration» se sont préparés cet été à vivre leur expérience, laquelle a officiellement commencé le 1er septembre.

Nous décrivons ci-après dans quelles conditions s'engage cet épisode important de la vie des services. Certes, il ne s'agit que d'un tour d'horizon des 12 sites et non d'une analyse précise de chaque opération, ce que nous tenons à évoquer brièvement ici c'est l'ensemble des réunions tenues cet été sur tout le territoire afin que les TPG et DSF dévoilent leurs plans de déploiement desdits SIP pour les années 2009 à 2011.

Confusion et précipitation

Sancerre (Cher) :

Des emplois qui fondent comme neige au soleil...

Installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances, de même que la Trésorerie et l'accueil, le SIP de Sancerre comprend une quinzaine d'agents, le rapprochement du Centre Des Impôts et du Centre Des Impôts Fonciers étant déjà réalisé. Il intègre deux B du Trésor volontaires pour l'expérimentation. De ce fait, la Trésorerie de Sancerre descend d'un effectif de 7,69 agents à 5,69 agents. Pour les agents du Trésor, cet effectif ne suffira pas à conduire l'ensemble des missions qui leurs sont imparties.

D'autant qu'actuellement, une présence est assurée par un agent de la trésorerie de Sancerre au rythme d'une demi-journée par semaine à Léré et une demi-journée par semaine à Vailly sur Sauldre, communes qui se situent toutes deux dans le périmètre géographique de l'Hôtel des Finances de Sancerre. Notons de plus que dans le département la fermeture de deux Trésoreries est prévue.

Dans le même temps, les agents du SIE de Sancerre sont inquiets car le transfert du recouvrement de la TP va s'effectuer concomitamment à l'installation du SIP, et ce sans transfert d'emplois. Or la situation des effectifs au SIE de Sancerre n'est pas brillante : deux suppressions de cadres C sont intervenues en 2008.

La Côte-Saint-André (Isère) :

la réforme d'abord, le dialogue social ensuite !

Alors que les CTPL et CTPD de mise en place des SIP de préfiguration se sont tenus en général en juillet, c'est-à-dire assez tard compte tenu de la date de leur mise en place (1er septembre), le CTPD de l'Isère a carrément été fixé au 4 septembre !

Il a été procédé au redécoupage du périmètre du SIP afin de le faire coïncider avec les trésoreries de son ressort et le rapprochement CDI/CDIF initialement prévu pour avril 2009 a été reporté à janvier 2010.

Le nouveau service intègre deux agents de la trésorerie de La Côte St André : un B (recouvrement) et un C (comptabilité, accueil), ce qui conduit à un SIP de 17 personnes (15 agents des Impôts et 2 agents du Trésor).

L'accueil fiscal dans les trésoreries de proximité est généralisé. Dans un premier temps, cet accueil consistera en un accueil fiscal simple, limité aux renseignements les plus élémentaires et à la prise en charge de la demande de l'usager, le traitement des dossiers étant assuré par le SIP. «Ce n'est qu'au terme d'un processus de formation suffisant qu'il sera possible d'offrir aux usagers un accueil fiscal enrichi».

Pithiviers (Loiret) :

Ca coince côté crédits

Le rapprochement CDI/CDIF est reporté, et malgré l'installation du SIP, le projet d'Hôtel des Finances aussi. Pourquoi ? Pour des raisons budgétaires, notamment, le passage direct en SIP a été jugé préférable, car des travaux immobiliers importants sont nécessaires pour installer la trésorerie. Du côté du Trésor Public, c'est la suppression de plusieurs trésoreries qui est annoncée.

On le voit, la réforme se fait sur fond d'économies budgétaires ! Le SIP de Pithiviers comprend 15 agents (12 des Impôts, 3 du Trésor). Le démarrage du service accueil du SIP sera plus délicat à mener du fait de l'absence d'accueil Finances préexistant : on démarre le SIP au quart de tour sans passer par les phases préalables : gare à la casse !

Loudéac (Côtes d'Armor) :

Suppression de la cantine

A Loudéac, les agents resteront sur leur faim. En raison du manque de place, la DSF n'a pas tergiversé pour gagner des mètres carrés : on supprime la cantine !

Les agents ont manifesté leur désaccord et Solidaires Finances 22 a vivement protesté lors du CDAS du 3 juillet. Qu'en est-il, en effet, des engagements du ministère en faveur de l'action sociale en général et de la restauration collective en particulier ?

Le site des Impôts de Loudéac est un CDI-SIE mais depuis la mise en place du SIP au 1er septembre 2008, il fonctionne en deux unités administratives distinctes. Pour la constitution du SIP, deux agents de la trésorerie ont été intégrés, le rapprochement CDI-CDIF a déjà été effectué et afin «d'offrir le service d'interlocuteur fiscal unique à l'ensemble des contribuables du secteur», le service accueil Finances a été généralisé à toutes les trésoreries situées dans la circonscription du CDI de Loudéac.

Cette offre sera cependant progressive, «au rythme de l'expérience acquise en matière d'assiette par les personnels, et adaptée dans son contenu aux capacités des plus petits postes». En bref, une «offre de service» à géométrie variable entre l'Hôtel des Finances et les différentes trésoreries. Le contribuable tâchera de s'y retrouver et de se faire une idée du guichet fiscal unique

Beauvais (Oise) :

L'organisation du SIP se précise.

Comme dans l'Isère, TPG et DSF s'en sont tenus à une simple réunion d'information, le CTPD et le CTPL sont reportés à la rentrée de septembre. Le SIP a été installé au 1er septembre sur deux étages (RDC et 1er) et il comprend un effectif théorique de 42,4 agents dont 8,4 agents de la Trésorerie de Beauvais. A noter que le rapprochement CDI/CDIF a déjà été effectué. L'encadrement est renforcé par rapport aux autres SIP de pré-figuration dont l'effectif est plus petit : 3 cadres au lieu de deux.

L'organisation et la répartition des emplois était prévue ainsi : une cellule de classement (4 agents impôts), 3 secteurs composés chacun de 1B et 7 C issus des impôts, une cellule CSP (contrôle sur pièces) (2 B et 2C Impôts), un service comptabilité (2 agents Trésor), contentieux/Recouvrement (3 agents Trésor), recouvrement amiable (3 agents Trésor), la caisse (1 agent Trésor).

Elbeuf (Seine-Maritime) :

SIP et délégation inter-trésoreries

Pour sa constitution, les quatre agents recouvrement de la Trésorerie d'Elbeuf ont rejoint le SIP. La compétence en assiette de la trésorerie extérieure de St Aubin-lès-Elbeuf se limite pour l'instant aux renseignements simples.

Le GFU se traduit aussi par la mise en place d'une délégation inter-trésoreries entre le SIP d'Elbeuf et la trésorerie de St Aubin-lès-Elbeuf de façon à permettre la prise en charge, en matière de recouvrement, d'usagers normalement gérés par la trésorerie périphérique.

En d'autres termes, le nouveau SIP, après avoir absorbé la mission de recouvrement de la trésorerie d'Elbeuf, pompe aussi la compétence recouvrement de la trésorerie de St Aubin lès Elbeuf. La mission de recouvrement tend à se concentrer donc au SIP. Combien de temps le guichet de St Aubin restera-t-il ouvert ?...

Château-Gontier (Mayenne) :

Ca pétitionne

Le SIP de Château-Gontier doit comprendre 15 agents des impôts et deux agents (C) issus du Trésor avec le schéma d'organisation suivant : un secteur d'assiette de 1B - 4C, un autre de 1B - 6C, une cellule CSP de 3B, un secteur recouvrement/caisse/comptabilité comprenant deux agents du Trésor.

Les agents de Château-Gontier ont signé une motion-pétition rejetant le SIP de préfiguration, ils ont dénoncé la dégradation des conditions de travail, la fusion des secteurs d'assiette opérée au travers de la mise en place du SIP (2 secteurs au lieu de 3) et les suppressions d'emplois.

Etampes (Essonne) :

Et la consultation du CHS ?...

En réunion informelle sur la présentation du SIP d'Etampes, l'union SNUI/SUD Trésor, face au TPG et au DSF, avait réaffirmé son exigence de transparence et de lisibilité pour les agents du Trésor et des Impôts qui doivent être associés aux discussions (plans, organisation, etc...).

L'Union SNUI/SUD a beaucoup insisté sur l'indispensable examen en CHS du projet, mais elle n'a pas été entendue. **Comme on peut le constater les SIP de pré-figuration se sont donc mis en place le 1er septembre sans même que se soit déroulée formellement la chaîne des consultations obligatoires (CTPD, CTPL, CHS) et tous les agents concernés se rendent compte de l'impréparation de l'opération, de l'insuffisance des effectifs (élément révélateur : les directions répugnent souvent à communiquer leurs calculs de charges). Du côté ex DGCP, la tentation est grande de sous évaluer la mission recouvrement avant son transfert vers les SIP.**

En outre, le transfert concomitant de la taxe professionnelle vers les SIE s'effectue sans que soit annoncé le moindre transfert d'emplois, contrairement aux engagements pris antérieurement par Bercy. Mais comment prélever davantage d'emplois en trésorerie, les agents du Trésor redoutant fort de ne plus pouvoir continuer à assumer correctement leurs missions ?...

La formation n'est pas non plus au rendez-vous. C'est cinq jours en tout et pour tout pour les divers modules, dont celui intitulé «Solidarité» (1 jour) qui doit permettre aux agents chargés de la gestion des dossiers de venir en aide, lors des pics d'activité, de façon polyvalente. Cette maigre formation a été étalée sur juillet/août/septembre, et n'a donc pas été achevée à la date d'installation des SIP de préfiguration.

